

Togo : les évêques dénoncent la fermeture des églises sous prétexte de lutte anti-Covid

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église universelle](#), [En Une](#)

Date : 30 septembre 2021

Si au Zimbabwe l'accès des églises est soumis à la vaccination, le gouvernement du Togo est allé encore plus loin en fermant carrément l'accès aux églises et aux mosquées depuis le 17 septembre. Les évêques du Togo dénoncent cette fermeture et affirment que la lutte anti-covid n'est qu'un prétexte, tandis que les mesures gouvernementales attaquent les libertés élémentaires des citoyens.

"La fermeture systématique des lieux de culte utilisée comme un des moyens de lutte contre la transmission du virus, relève d'une approche exclusivement biomédicale de la pandémie qui ignore sa réalité psychologique, anthropologique, sociale et spirituelle", assène la Conférence épiscopale du Togo.

"es mesures coercitives des autorités telles que l'interdiction d'accès aux bâtiments publics et administratifs sans la carte vaccinale, l'exigence de présenter une preuve de vaccination pour le dépôt des dossiers d'établissement de la carte d'identité et pour la légalisation des pièces, etc., ne constituent-ils pas de graves violations des droits élémentaires des citoyens ? », s'interrogent encore les évêques.

Le gouvernement renvoie la responsabilité de la fermeture des lieux de culte aux évêques et à l'Union Musulmane. Selon le ministre de l'Enseignement Supérieur, Majesté [c'est un prénom] Ihou Wateba, interviewé par une radio le 20 septembre dernier, la fermeture des lieux de culte

interviendrait " à cause des responsables religieux de ces deux confessions que les lieux de culte sont fermés puisqu'ils s'opposent à l'obligation vaccinale", [précise](#) La Croix Africa.

Mgr Dominique Guigbile, évêque de Dapong, avait riposté dès le lendemain, en dénonçant une désinformation de la part des autorités : " Si des autorités de ce rang distillent ainsi des intox (fausses informations) sur les médias publics, c'est qu'au Togo, le ridicule ne tue pas". Il a expliqué ensuite que le gouvernement a convoqué les responsables religieux et " il leur a été signifié que l'on doit fermer les lieux de culte ou conditionner l'accès à la présentation d'une preuve vaccinale. Les responsables religieux, pour préserver la liberté des citoyens par rapport au vaccin, ont dit qu'ils préfèrent voir les lieux de culte fermés que d'exiger la carte vaccinale aux fidèles pour participer au culte".

Pour 8 millions d'habitants, le Togo compte [25.163 cas de Covid depuis le début de l'épidémie et 226 décès](#); 0.3% de la population a donc été contaminé et 0.002% tués par le coronavirus.